

Formulaire n° NSPBX-K (révisé le janvier 2021)
Clause d'exclusion relative à la plomberie non conventionnelle

Par la présente, il est entendu et convenu que :

Toute perte ou tout dommage causé(e) par ou résultant des sections galvanisées, en fonte, en Kitec ou en polybutylène de la plomberie.

*Kitec sous toutes ses formes, que ce soit un système complet ou des pièces, PEX-AL-PEX, PE-AL-PE, PERT-AL-PERT, valves, raccords, et/ou des composantes, fabriqué par ou au nom de IPEX vendu sous les marques Kitec, PlumbBetter, IPEX AQUA, WarmRite, Kitec XPA, AmbioComfort, XPA, KERR Controls, Plomberie Améliorée.

Toutes les autres conditions de la police demeurent inchangées.

SPECIMEN